



Infractions d'urbanisme et décès du propriétaire

Par **PU93**, le **14/03/2022** à **11:14**

Bonjour,

Un contrevenant a été condamné par le TGI, mais n'a jamais respecté la demande de remise à l'état initial de la parcelle (surminéralisation, présence de plus de deux caravanes occupées par ses enfants)

De surcroît, il a été édifié après le jugement, un chalet à usage d'habitation sans autorisation.

J'ai appris que le propriétaire est récemment décédé.

Je dois faire un procès verbal à expédier au Proc., ainsi que du courrier d'information.

Comment mentionner dans le PV d'infraction le rôle/reprise des héritiers ? la transmission d'une responsabilité ? On me conseille de faire une demande à la DDFIP pour vérifier si sa conjointe (ne figurant pas dans nos fichiers) est également propriétaire.

Merci pour votre aide.

Cordialement